

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service de la Jeunesse
0413319657

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

OBJET : Budget primitif 2018 - Délégation Jeunesse.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Jeunesse, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget de la politique départementale Jeunesse permettra de poursuivre les actions existantes et d'en développer de nouvelles, puisque la Jeunesse est une priorité affirmée du Département.

Il s'agit en effet de continuer de travailler pour les jeunes en très grande difficulté, mais aussi de travailler pour et avec TOUS les jeunes.

Ainsi, les axes suivants sont proposés en 2018 :

1/ Mobiliser tous les jeunes comme ressources et les accompagner vers l'accès à l'emploi, l'accès aux loisirs, la citoyenneté :

Pour cela, plusieurs dispositifs seront reconduits ou déployés :

Accès à l'emploi :

- Le Fonds d'Aide aux Jeunes sur le territoire Arlésien.
- Le déploiement de 100 stages au département afin d'accompagner les collégiens de 3^{ème} dans leur recherche, toujours difficile d'un stage.
- La poursuite du projet « Impact Jeunes » qui vise à proposer à une cinquantaine de jeunes un accompagnement sur mesure pour leur permettre de trouver un travail.
- La mise en place de nouvelles actions autour de la Prévention, notamment sur la mise en place de formations diplômantes ou la prévention du mal-être des jeunes.

Accès aux loisirs :

- Le soutien aux collégiens à travers la carte l'Attitude Provence, dont le format sera entièrement revu pour la rentrée 2018/19, avec la mise en place de la carte collégiens de Provence, ouverte aux 100 000 collégiens du territoire.
- L'invitation de notre jeunesse sur les grands événements sportifs et culturels, afin de leur donner l'opportunité de découvrir de nouvelles pratiques sportives et culturelles, et d'aller à la rencontre des professionnels.

Citoyenneté :

- Le Conseil Départemental des jeunes, pour les aider à mieux connaître le fonctionnement de notre Institution, favoriser l'éveil civique et transmettre à nos jeunes les valeurs de partage et de fraternité pour qu'ils soient les citoyens exemplaires de demain.
- L'engagement et l'accompagnement des jeunes avec la reconduction du recrutement de 150 Services Civiques.
- Le soutien renouvelé des chantiers de jeunes bénévoles, permettant de favoriser l'implication des jeunes dans des actions citoyennes en contribuant à la restauration de notre patrimoine.
- La valorisation des jeunes bénévoles de Provence pour lesquels des visites seront à nouveau organisées en fin d'année 2017, ainsi qu'une cérémonie d'accueil et de valorisation en début d'année 2018.

2/ Animer le territoire de façon homogène, en y associant les jeunes :

- Mise en place de forums thématiques afin d'aider les jeunes dans leur recherche d'emploi, les accompagner dans leur engagement citoyen et développer avec eux l'axe du numérique.

3/ conforter notre soutien auprès des associations qui agissent en faveur des jeunes 11-25 ans, autour de 4 types de demandes :

- Fonctionnement
- Projet spécifique
- Manifestations
- investissement

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL